

« Outreau, la vérité abusée »

Par Marie-Christine Gryson-Dejehansart
Psychologue clinicienne, formatrice et expert judiciaire.

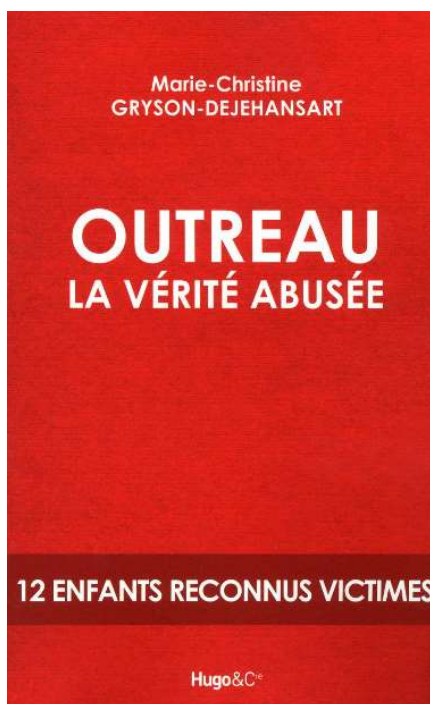
L'auteure :

Psychologue Clinicienne, Membre de la Fédération Française de Psychologie, Expert judiciaire près la Cour d'Appel de Douai (1989-2015), Membre de la Compagnie Nationale des Experts Psychologues (CNEPSY) jusqu'en 2015. Pendant près de 30 ans, en tant qu'experte psychologue judiciaire, à raison d'une soixantaine d'expertises annuelles d'enfants ayant subi des agressions sexuelles, l'auteure a été experte-judiciaire de l'affaire d'Outreau, contestée par la meute des avocats des accusés, elle rétablit les faits dans cet ouvrage : « Outreau, la vérité abusée ».



Résumé :

L'affaire d'Outreau a secoué notre pays par l'ampleur des révélations faites au juge par les enfants victimes et une des principales accusées : Myriam Badaoui. L'instruction a mis en évidence des viols d'enfants par leur père, Thierry Delay avec la complicité de leur mère, Myriam Badaoui, laquelle tenait les bras des enfants pendant que le père les sodomisait... Si l'on s'en tenait là, l'horreur des faits est suffisante pour un procès en assise.



Mais les enfants ont raconté beaucoup d'autres faits et dénoncé d'autres personnes venant chez eux pour participer à des viols, agressions et actes de barbarie contre de l'argent liquide, le tout filmé pour vendre ces films. Ce sont au total plusieurs dizaines d'enfants et une soixantaine d'adultes qui seront mis en cause pendant l'instruction. Après un procès-fleuve en assise et un appel, **des peines significatives sont prononcées contre 4 personnes et 13 sont acquittées.**

- Les enfants ont tous été reconnus victimes et ont été indemnisés par la justice (environ 30 000 € chacun)
- Les personnes acquittées ont également été indemnisées entre 350 000 et 500 000€ chacune.

Pourquoi y-a-t-il eu une surmédiatisation de cette affaire et un malaise général à l'issue de ce dénouement judiciaire ?

D'une part parce que les médias ont joué un grand rôle dans cette affaire prenant fait et cause pour les présumés coupables. Les journalistes ont en effet été informés quasi-exclusivement par les avocats de la défense et ont servi au grand public l'histoire d'un juge débordé par les révélations fracassantes d'une mère perverse, des enfants menteurs parce que « carencés »...et tout cela a fonctionné pour arriver à une conclusion judiciaire très étrange.

En effet, les 4 personnes condamnées ont violé leurs enfants (soit 4 enfants) mais qui a donc violé les 8 autres reconnues victimes ?

Pour répondre à toutes ces questions, l'expert judiciaire Marie-Christine Gryson-Dejehansart publie son témoignage. Elle a vécu l'instruction et le procès de l'intérieur. Elle a pris des notes pendant toutes les audiences. Elle a subi un véritable calvaire du fait de pressions insultantes venant des avocats de la défense. On lui a reproché d'avoir fait mettre en prison des innocents et d'avoir poussé au suicide un des prévenus.



Discussion :

Les suites de cette affaire ce sont 70% des plaintes pour viols d'enfants qui sont désormais classées sans suite et une baisse de 40% des condamnations pour viol de mineurs.

L'affaire d'Outreau a transformé la France en pays d'impunité pour la plupart des violeurs d'enfants. Ce témoignage nous montre comment s'est installé dans les esprits le mythe de l'enfant menteur.